

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Industrie Pharmaceutique

**Rapport sur les priorités
et la planification**

Année 2021

Volume 2

Novembre / 2020

Table des matières

Contenu

Section 1.	Message du ministre	1
1.1	Message du ministre	1
1.2	Déclaration du Secrétaire Général	2
Section 2.	Au sujet du portefeuille.....	3
2.1	La mission.....	3
2.2	Le ministère	4
2.3	Fiche Portefeuille (voir tableau ci-après).....	5
2.4	Planification des activités pour l'année 2021	7
Section 3.	Planification détaillée du programme 01	8
3.1	Présentation du programme :	8
3.1.1	Programme 1 : Administration Générale	8
3.2	Justification des dépenses prévues pour l'année 2021.....	8
3.3	Fiches - programmes : ... (voir tableaux ci-après)	9
3.4	Principaux projets	10
3.4.1	Liste des grands projets de l'État (GPE) en cours	10
3.4.2	Liste des projets en cours.....	10
3.4.3	Sommaire de l'avancement des projets par type d'intervention.....	11
3.4.4	Avancement des Projets par secteur (nomenclature actuelle)	11
3.4.5	Liste des nouveaux grands projets	12
3.4.6	Liste des nouveaux projets.....	12
3.5	États complémentaires	13
3.5.1	Prévisions de l'évolution des postes ouverts et de la masse salariale (milliers de dinars).....	13
3.5.2	Prévisions des dépenses des organismes sous tutelle (milliers de dinars)....	13
3.5.3	Prévisions de l'évolution des comptes d'affectation spéciale.....	14

Section 1. Message du ministre

1.1 Message du ministre

**Insérez la photo
du ministre ici**

Section texte

**Insérez la
signature du
ministre ici**

1.2 Déclaration du Secrétaire Général

Le présent document décrit fidèlement les priorités et la planification du portefeuille et présente des renseignements uniformes, complets, exacts et précis.

Nom du Secrétaire général

**Insérez la
signature du
secrétaire général
ici**

Section 2. Au sujet du portefeuille

2.1 La mission

Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement, le ministre de l'Industrie Pharmaceutique propose les éléments de la politique nationale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, et assure le suivi et le contrôle de sa mise en œuvre, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Les missions principales du Ministère de l'industrie pharmaceutique peuvent se résumer dans les points suivants :

- D'élaborer la politique de l'industrie pharmaceutique, d'assurer son développement, de suivre et de contrôler sa mise en œuvre ;
- D'élaborer et de proposer une stratégie pharmaceutique orientée vers la promotion de la production nationale, de la mettre en œuvre et d'en assurer le suivi ;
- D'élaborer et de proposer les politiques de promotion et de développement de l'investissement dans le secteur de l'industrie pharmaceutique ;
- D'élaborer et de proposer la politique de gestion des participations de l'Etat dans le secteur public de l'industrie pharmaceutique et de veiller à sa mise en œuvre ;
- D'élaborer et de proposer des mesures et des actions visant à assurer la disponibilité, la qualité et l'accessibilité des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux ;
- D'encourager la réalisation des projets d'investissements dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et d'assurer leurs facilitations, notamment l'investissement productif en substitution de l'importation ;
- D'organiser le cadre de la prospective et de la promotion de la veille stratégique et technologique dans l'industrie pharmaceutique ;
- De contribuer à l'émergence d'un environnement économique, technologique, scientifique et réglementaire favorable au développement de la filière de l'industrie pharmaceutique ;
- De proposer et de prendre toute mesure visant à assurer la régulation des activités pharmaceutiques, notamment dans le domaine de l'enregistrement, l'homologation des produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux ;
- De proposer et de prendre toute mesure visant la régulation des activités des établissements pharmaceutiques en matière de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation et de distribution ;
- D'agréer les établissements pharmaceutiques de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation et de distribution des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux ainsi que les sociétés de promotion médicale et les prestataires de service.

2.2 Le ministère

Conformément au décret exécutif n°20-272 de la 29/09/2020 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'industrie pharmaceutique, cette dernière comprend :

- Le secrétaire général,
- Le chef de cabinet,
- L'inspection générale,
- Les structures suivantes :
 - ✓ La direction de la production, du développement industriel, de la promotion de l'exportation et de la recherche.
 - ✓ La direction des activités pharmaceutiques et de la régulation,
 - ✓ La direction de la veille stratégique,
 - ✓ La direction des systèmes d'information et de la documentation,
 - ✓ La direction de la réglementation, du contentieux et de la coopération,
 - ✓ La direction de l'administration et des moyens,

2.3 Fiche Portefeuille (voir tableau ci-après)

Gestionnaire responsable : Ministre de l'Industrie Pharmaceutique

Répartition des crédits de paiements et les autorisations d'engagement par programme

Programmes	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement
1- Administration Générale	327 000 000	327 000 000
Total des dépenses	327 000 000	327 000 000

Répartition des crédits des programmes par type de centre de responsabilités

Programmes	Services centraux	Services déconcentrés	Organismes sous tutelle	Organes territoriaux	Total
1- Administration Générale	327 000 000	-	-	-	327 000 000
Total des dépenses	327 000 000	0	0	0	327 000 000

Dépenses du portefeuille par programme et titre- année 2021

Programmes	Titre 1 : Personnel	Titre 2 : Fonctionnement des services	Titre 3 : Investissement	Titre 4 : Transfert	Total
1- Administration Générale	254 030 000	72 970 000	0	0	327 000 000
Total des dépenses	254 030 000	72 970 000	0	0	327 000 000

Dépenses du portefeuille par titre et type de centre de responsabilité année 2021

Type de centre de responsabilité	Titre 1 : Personnel	Titre 2 : Fonctionnement des services	Titre 3 : Investissement	Titre 4 : Transfert	Total
Services centraux	254 030 000	72 970 000	0	0	327 000 000
Services déconcentrés	-	-	-	-	-
Organismes sous tutelle ¹	-	-	-	-	-
Organes territoriaux	-	-	-	-	-
Total des dépenses	254 030 000	72 970 000	0	0	327 000 000

Évolution des dépenses par programme (en milliers de dinars)

Programme	Dépenses réelles année (N-2)	Estimation des dépenses année (N-1)	Dépenses prévues année 2021	Dépenses prévues année 2022	Dépenses prévues année 2023
1- Administration Générale			327 000	427 000	527 000
Total des dépenses			327 000	427 000	527 000

Évolution des postes ouverts par type de services

Type de services	N-2	N-1	2021	2022	2023
Services centraux			160	160	160
Services déconcentrés			-	-	-
Organismes sous tutelle			-	-	-
Total des postes			160	160	160

2.4 Planification des activités pour l'année 2021

Le budget des dépenses du Ministère de l'Industrie Pharmaceutique a traduit la volonté de pouvoirs publics de créer une industrie pharmaceutique nationale autonome pour prendre en charge des besoins nationaux en matière de produits pharmaceutiques.

Le ministère s'attachera à réorganiser le secteur en favorisant l'investissement axé sur la production et améliorer un niveau d'intégration appréciable.

Section 3. Planification détaillée du programme 01

3.1 Présentation du programme :

3.1.1 Programme 1 : Administration Générale

1- Le présent programme a pour objet de doter le Ministère de l'Industrie Pharmaceutique de moyens pour lui permettre d'assurer ses missions.

2- Le responsable du Programme : Le Secrétaire Général.

3.2 Justification des dépenses prévues pour l'année 2021

Dépenses de personnel :

L'enveloppe budgétaire allouée au Ministère de l'Industrie Pharmaceutique est destinée à la prise en charge des dépenses du personnel suivant :

- 38 fonctions supérieures ;
- 68 postes du corps commun ;
- 28 postes du corps spécifique ;
- 16 postes d'autres corps ;
- 10 contractuels.

Fonctionnement des services :

L'enveloppe budgétaire allouée au Ministère de l'Industrie Pharmaceutique est destinée à la prise en charge des dépenses de fonctionnement des services : Remboursement de frais, Matériel et mobilier, Fournitures, Charges annexes, Habillement, Parc automobile, et entretien des immeubles.

3.3 Fiches - programmes : ... (voir tableaux ci-après)

Nom du programme 1 : Administration Générale

Gestionnaire responsable : Le Secrétaire Général.

Objectif : Renforcer la relation entre le secteur de la recherche scientifique et le secteur de l'industrie pharmaceutique ;

Indicateur : Taux des projets réalisés dans le secteur de l'industrie pharmaceutique en collaboration avec le secteur de la recherche.

Objectif : Conclusion d'accords d'enregistrement mutuel avec les pays arabes et africains ;

Indicateur : Nombre des accords d'enregistrement mutuel avec les pays arabe et africains.

Objectif : Accompagnement par les banques et le secteur financier des producteurs pharmaceutiques et encouragement des investissements algériens.

Indicateur : Nombre d'innovation, fabrication, commercialisation/an.

Dépenses du programme 1 par titre et type de centre de responsabilité année 2021

Type de centre de responsabilité	Titre 1 : Personnel	Titre 2 : Fonctionnement des services	Titre 3 : Investissement	Titre 4 : Transfert	Total
Services centraux	254 030 000	72 970 000	0	0	327 000 000
Services déconcentrés	-	-	-	-	
Organismes sous tutelle	-	-	-	-	
Organes territoriaux	-	-	-	-	
Total des dépenses	254 030 000	72 970 000	0	0	327 000 000

3.4 Principaux projets

3.4.1 Liste des grands projets de l'État (GPE) en cours

Grands projets de l'État en cours	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Taux d'avancement	Respect des échéanciers (oui ou non)	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
GPE1	Néant									
GPE2										
Total										

3.4.2 Liste des projets en cours

Projets en cours	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Respect des échéanciers (oui ou non)	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
Projet 1	Néant								
Projet 2									
Total									

3.4.3 Sommaire de l'avancement des projets par type d'intervention

Projets	Autorisation d'engagement	Autorisation d'engagement	Coût estimatif global	Dépenses estimées (N-1)	CP prévus Année 2021	CP projetés Année 2022	CP projetés Année 2023	CP Après 2023	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
	Totale	Réévaluation 2021							
Étude	Néant								
Réalisation									
Équipement									
Réhabilitation									
.....									
Total									

3.4.4 Avancement des Projets par secteur (nomenclature actuelle)

Secteurs	Autorisation d'engagement		Dépenses réelles (N-2)	Dépenses estimées (N-1)	Dépenses prévues Année 2021	Dépenses projetées Année 2022	Dépenses projetées Année 2023
	Initiale	Révisions					
Secteur 1	Néant						
- sous secteur 1							
- sous secteur 2							
- sous secteur 3							
Secteur 2							
- sous secteur 1							
- sous secteur 2							
Total							

3.4.5 Liste des nouveaux grands projets

Grands projets de l'État	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
GPE1	Néant							
GPE2								
Total								

3.4.6 Liste des nouveaux projets

Nouveaux projets	Date de début	Date de fin	Coût estimatif global	Autorisation d'engagement	CP prévus 2021	CP projetés 2022	CP 2023 et suivante	Charges récurrentes annuelles moyennes prévues
Projet 1	Néant							
Projet 2								
Autres projets								
Total								

3.5 États complémentaires

3.5.1 Prévisions de l'évolution des postes ouverts et de la masse salariale (milliers de dinars)

	Postes ouverts					Masse salariale			
	Nombre			Variation (2020-2021)		Montant			Variation (2020-2021)
	2019	2020	2021	Nombre	%	2019	2020	2021	Montant
Services									
Services centraux			160					254 030	
Services déconcentrés			-					-	
Organismes sous tutelle			-					-	
Total			160					254 030	

3.5.2 Prévisions des dépenses des organismes sous tutelle (milliers de dinars)

Principaux organismes sous tutelle	Dépenses réelles année (N-2)	Estimations des dépenses année (N-1)	CP prévus année 2021	CP prévus année 2022	CP prévus année 2023
Organisme 1					
Organisme 2					
Organisme 3					
...					
Autres organismes					
Total					

3.5.3 Prévisions de l'évolution des comptes d'affectation spéciale

	Reliquat des crédits au 31 décembre année 2019	Crédits de paiement année 2020	Dotation et autres recettes année 2020	Reliquat des crédits au 31 décembre année (N-1)	Crédits de paiement année 2021	Dotation année 2021	Autres recettes année 2021	Reliquat des crédits au 31 décembre année (N)
C.A.S. 1	Néant							
C.A.S. 2								
Total								

